

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Avril 2019**  
**\*\*\*\*\***

L'An deux mille dix-neuf, le 15 Avril à vingt heure trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Éric MELLET.

**PRESENTS** : M. MELLET Eric, M. BANCILHON Christian, M. DENUX Bernard, Mme MERONO Laurence, Mme SORIANO Marie-Claire, Mme ALLEAU Amandine, M. KHADRI Ali, M. RICHOU-PICYK Jean-Luc, M. SAILLY Claude, M. TENA Serge.

**PROCURATIONS** : Mme ERARD Denise (donnée à Mme SORIANO M. Claire)

Concernant le secrétariat de séance, M. le Maire propose Mme SORIANO Marie-Claire qui accepte et soumet au vote.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Marie-Claire SORIANO

**Pour : 11**

**M. le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de rajouter une délibération à la séance de ce jour.**

**Pour 11**

**1/APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 27 Mars 2019**

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 27 Mars 2019.

**Pour 11**

**2/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DE LA COMMUNE**

Le Président de séance donne lecture du résultat du Compte de Gestion 2018 fourni par le Trésor Public de Narbonne. Le résultat de clôture de l'exercice 2018 est le suivant :

- Investissement : - 331 168.09 €
- Fonctionnement : +540 937.95 €

Le Conseil Municipal **APPROUVE à l'unanimité** le Compte de Gestion 2018 de la commune tel qu'il est présenté.

**Pour : 11**

**3/ APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE**

Conformément à la réglementation, M. le Maire quitte la séance. La présidence est assurée par M. Christian BANCILHON, 1er Maire Adjoint.

Il donne lecture du résultat du Compte Administratif 2018 qui est conforme au Compte de Gestion 2018 fourni par le Trésor Public de Narbonne.

#### Section de FONCTIONNEMENT

Résultat de clôture 2017	977048.14 €
Part affectée à l'investissement 2018	652245.00 €
Résultat de l'exercice 2018	216134.81 €
<b>Résultat de clôture 2018</b>	<b>540 937.95 €</b>

#### Section d'INVESTISSEMENT

Résultat de clôture 2017	- 459009.37 €
Part affectée à l'investissement 2018	127841.28 €
<b>Résultat de clôture 2018</b>	<b>- 331168.09 €</b>

Le Conseil Municipal **APPROUVE à l'unanimité** le Compte Administratif de la commune conforme au Compte de Gestion 2018.

**Pour : 10**

#### 4/ AFFECTATION DU COMPTE DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT SUR L'EXERCICE 2019

M. le Maire reprend la présidence du Conseil Municipa 1.

##### **Résultat de fonctionnement**

A/ Résultat de l'exercice	+ 216134.81 €
B/ Résultats antérieurs reportés	+ 324803.14 €
C/ Résultat à affecter (A+B hors restes à réaliser)	+ 540937.95 €
D/ Solde d'exécution d'investissement	- 331168.09 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement :	198498.00 €
2) Report en fonctionnement R002	342 439.95 €

Après exposé du Président de séance,

Le Conseil Municipal **DECIDE à l'unanimité D'AFPECTER** à l'article 1068 de la **section** d'investissement la somme de 198 498.00 €.

**Pour 11**

#### 5/ TAUX D'IMPOSITION DES 3 TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal **DECIDE à l'unanimité** de maintenir pour l'année 2019 les taux d'imposition 2018, à savoir :

- Taxe d'habitation : 15.23 %
- Foncier bâti : 21.10 %
- Foncier non bâti : 73.05 %

M. le Maire et son Conseil Municipal rappellent que *ces* taux d'imposition n'ont subi aucune augmentation depuis l'année 2001, une volonté des municipalités en place depuis cette date.

**Pour 11**

#### 6/ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE ET AUTRES

M. le Maire et M. SAILLY, Présidents d'associations quittent la séance.

M. Bernard DENUX, 2<sup>ème</sup> Maire-Adjoint en charge des associations, expose les attributions de subventions aux associations pour l'année 2019.

Le Conseil Municipal **DECIDE à l'unanimité** d'octroyer un total de 35 000 € correspondant à ces subventions.

**Pour 9**

## **7/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal, ayant pris connaissance du Budget Primitif 2019 de la commune, **APPROUVE à l'unanimité** ledit Budget équilibré en dépenses et en recettes dans chaque section :

- **Section Fonctionnement :**

- o Recettes 1 998 581.95 €
- o Dépenses 1 998 581.95 €

- **Section investissement :**

- o Recettes 2 368 150.09 €
- o Dépenses 2 368 150.09 €

Le Conseil Municipal remercie Mme Brigitte GRIGNON, DGS, pour le travail effectué sur les comptes de gestion, administratif et le Budget de la commune.

**Pour : 11**

## **8/ MISE EN CONFORMITE DE LA PARTICIPATION FINANCIERE A LA PROTECTION SOCIALE DES AGENTS**

Le Conseil Municipal à l'unanimité **DECIDE :**

- \* **de PARTICIPER** à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance et de santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents,

- \* **de VERSER** une participation mensuelle par agent affilié à une garantie complémentaire santé labellisée,

- \* **de VERSER** une participation mensuelle à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une Garantie Prévoyance Maintien de Salaire labellisée.

**Pour 11**

## **9/ BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC LA SCI LES CAUQUEILLERES**

Les riverains du lotissement « Les Cauqueillères », rassemblés en SCI dont la Présidente est Mme PELLEGRIN, demandent à la commune un bail emphytéotique pour la sauvegarde du cadre de vie, de la faune et de la flore ainsi que la protection de l'ensemble du site bordant le lotissement des Cauqueillères.

Le Conseil Municipal :

- \* **ACCEPTE à l'unanimité de donner bail emphytéotique** les parcelles cadastrées B389, 734 et 735 à la SCI Les Cauqueillères pour une durée de 99 années, moyennant un loyer annuel de 30 euros,

- \* **DIT** que la SCI Les Cauqueillères devra toutefois, si nécessaire, laisser passer les véhicules de la Mairie, de secours et de protection (protection civile, ONF...) ainsi que les randonneurs pédestres.

- \* **AUTORISE M. le Maire** à signer tous documents afférents à ce dossier.

- \* **DIT** que les frais d'actes et tous frais annexes seront supportés moitié par la SCI Les Cauqueillères, moitié par la commune, soit 650 € pour chaque partie.

**Pour : 11**

## **10/ CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS - LE GRAND NARBONNE**

Cette présente convention a pour objet de fixer les modalités organisationnelles, administratives, juridiques, techniques et financières du Service des Autorisations du Droit des Sols (ADS).

Le Conseil Municipal :

\* **APPROUVE à l'unanimité** le renouvellement de cette convention de prestation conclue pour une durée jusqu'au 31 décembre 2021,

\* **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

**Pour : 11**

## **11/ LIGNE DE TRESORERIE**

M. le Maire informe l'assemblée sur l'avancée des travaux d'aménagement de l'entrée Sud du Village (RD69).

Pour faire face aux paiements des travaux, M. le Maire demande l'avis du Conseil Municipal pour ouvrir une ligne de trésorerie.

Le Conseil Municipal :

\* **ACCEPTE à l'unanimité** la ligne de trésorerie telle qu'elle a été présentée,

\* **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

**Pour : 11**

## **12/ C.C.A.S : INFORMATION SUR LE COMPTE DE GESTION 2018, LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET BUDGET PRIMITIF 2019**

Mme Laurence MERONO, 3<sup>ème</sup> Maire Adjointe, Vice-Présidente du C.C.A.S présente les différents comptes de celui-ci et informe l'assemblée du vote à l'unanimité desdits comptes par le Conseil d'Administration du C.C.A.S lors de sa séance du 18 Mars 2019.

## **13/ REMPLACEMENT - MISE A DISPOSITION AGENT DU CDG (Centre de Gestion**

Suite au congé maladie d'un agent, M. le Maire propose de faire appel au Centre de Gestion pour le remplacement de l'agent malade.

Le Conseil Municipal à **l'unanimité AUTORISE** M. le Maire à signer la convention relative à ce remplacement et **DECIDE** que les crédits nécessaires au règlement du service fait, seront prélevés à l'article 64131 du chapitre 012 de la section de fonctionnement du Budget du présent exercice.

**Pour : 11**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 25**

**La Secrétaire de Séance,  
Marie-Claire SORIANO**

**Le Maire,  
Éric MELLET**

